



## → PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION

## INDUSTRIE ET NUCLÉAIRE

| NIVEAU 1  |  | NIVEAU 2  |   |   |
|---|--|---|---|---|
| Secteur rayonnements d'origine artificielle   | Secteur rayonnements d'origine naturelle   | Sources scellées  | Sources scellées et non scellées  | Activités conduites au sein d'une Installation Nucléaire de Base (INB)  |
| <p>Sources radioactives scellées et générateurs X ne nécessitant pas de zone contrôlée : analyseur de métaux dont plomb à fluorescence X, enceinte à rayons X à convoyeur ou non, détecteur de fumées, chromatographe en phase gazeuse, ...</p>  | <p>Radon d'origine géologique</p>  <p>Exposition à bord d'aéronefs ou d'engins spatiaux</p>  | <p>Sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayonnements ionisants, accélérateurs de particules nécessitant des zones au delà de la zone contrôlée verte ou des zones d'opération.</p> <p><u>Quelques exemples :</u><br/>radiologie industrielle, accélérateurs de particules, gammadensimètres-humidimètres, jauges de niveau, de densité</p>  | <p><u>Quelques exemples :</u><br/>laboratoires de recherche utilisant des sources non scellées, présence de substances radioactives d'origine naturelle</p>  | <p><u>Quelques exemples :</u><br/>Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE), réacteur nucléaire embarqué, cycles amont et aval du combustible (CEA, ORANO, ANDRA, NAVAL Group, ...)</p>    |
| <b>FORMATIONS INITIALES</b>   |  |   |   |   |
| <p>Module théorique et appliqué secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p><b>3,5 jours - Réf. RP/A115</b></p>  | <p>Module théorique et appliqué secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p><b>3,5 jours - Réf. RP/A116</b></p>   | <p>Module théorique commun</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A120</b></p> <p>+</p> <p>Module appliqué secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p><b>6 jours - Réf. RP/A122</b></p>  | <p>Module théorique commun</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A120</b></p> <p>+</p> <p>Module appliqué secteur industrie</p> <p>Options : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p><b>10 jours - Réf. RP/A126</b></p>                    | <p>Module théorique commun</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A120</b></p> <p>+</p> <p>Module appliqué secteur industrie</p> <p>Options : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p><b>10 jours - Réf. RP/A126</b></p> <p>+</p> <p>Module appliqué secteur industrie</p> <p>Option : nucléaire</p> <p><b>2 jours - Réf. RP/A128</b></p> |
| <b>RENOUVELLEMENTS : 5 ANS</b>  |  |   |   |   |
| <p>Renouvellement secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p><b>2 jours - Réf. RP/A165</b></p>  | <p>Renouvellement secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p><b>2 jours - Réf. RP/A166</b></p>   | <p>Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A172</b></p>  | <p>Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : sources radioactives non scellées</p> <p><b>3,5 jours - Réf. RP/A174</b></p>  | <p>Renouvellement secteur industrie</p> <p>Options : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p><b>4 jours - Réf. RP/A176</b></p> <p>+</p> <p>Renouvellement secteur industrie</p> <p>Option : nucléaire</p> <p><b>1 jour - Réf. RP/A178</b></p>  |
|   |  | <p>Renouvellement secteur industrie</p> <p>Options : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p><b>4 jours - Réf. RP/A176</b></p>   |   |   |



| MÉDICAL - DENTAIRE - VÉTÉINAIRE  |   |  |
|--|---|--|
| NIVEAU 1   | NIVEAU 2  |  |
| Secteur rayonnements d'origine artificielle  | Sources scellées  | Sources scellées et non scellées   |
| <p>Générateurs électriques de rayons X ne nécessitant pas de zone contrôlée</p> <p><u>Quelques exemples :</u></p> <p>Radiologie dentaire, mammographie, ostéodensitométrie</p> | <p>Sources radioactives scellées, générateurs électriques de rayonnements ionisants, accélérateurs de particules nécessitant des zones au delà de la zone contrôlée verte ou des zones d'opération.</p> <p><u>Quelques exemples :</u></p> <p>radiologie conventionnelle, scanographie, radiologie interventionnelle, radiothérapie, curiethérapie</p> | <p>Médecine nucléaire, activités de recherche médicale ou biomédicale utilisant des sources radioactives sous forme non scellées</p>   |
|   |    |   |
| <b>FORMATIONS INITIALES</b>  |   |  |
| <p>modules théorique et appliqué secteur « rayonnements d'origine artificielle »</p> <p><b>3,5 jours - Réf. RP/A115</b></p>  | <p>Module théorique commun</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A120</b></p> <p>+</p> <p>Module appliqué secteur médical</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p><b>6 jours - Réf. RP/A121</b></p>  | <p>Module théorique commun</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A120</b></p> <p>+</p> <p>Module appliqué secteur médical</p> <p>Options : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p><b>10 jours - Réf. RP/A125</b></p> |
| <b>RENOUVELLEMENTS : 5 ANS</b>   |   |  |
| <p>Renouvellement secteur « Rayonnements d'origine artificielle »</p> <p><b>2 jours - Réf. RP/A165</b></p>   | <p>Renouvellement secteur médical</p> <p>Option : sources radioactives scellées</p> <p><b>3 jours - Réf. RP/A171</b></p>  | <p>Renouvellement secteur médical</p> <p>Options : sources radioactives scellées et non scellées</p> <p><b>4 jours - Réf. RP/A175</b></p>  |

## FORMATION PCR RENFORCÉE

Formation PCR renforcée **5 jours - Réf. RP/A129**

Renouvellement **2 jours - Réf. RP/A179**

- Vous rencontrez des difficultés à choisir la formation qui vous convient, appelez nos équipes
- Vous voulez changer d'option, des formations passerelles existent : nous consulter
- La formation renforcée est obligatoire pour les conseillers en radioprotection désignés pour un tiers
- Possibilité de réaliser un test d'autopositionnement gratuit afin de vérifier les pré-requis concernant les notions mathématiques, physique-chimie et biologie (RP/K001)